



Regard sur l'actualité Pinochet ... FIN ... et suites !

Il est mort dans son lit et sans jugement.

Le général Pinochet, le dictateur de 17 années de terreur au Chili, vient de quitter notre monde, celui qu'il n'a pas voulu et qu'il a même combattu avec force. Notre monde, c'est celui de la liberté et du respect de l'humain.

S'il ne peut être jugé par le droit international ou mieux, par le droit chilien, il reste que le jugement de l'histoire lui est déjà défavorable.

En effet, le temps n'a pas fait l'œuvre qu'il espérait : tourner la page et oublier.

Non les familles des Chiliens torturés et/ou disparus n'ont pas oublié.

La conscience internationale n'a pas eu la mémoire courte non plus. Pour preuve : les commentaires sans ambiguïtés de la presse en Europe.

Car tourner la page ne se décrète pas d'un geste brutal et impérial, n'en déplaise au principal accusé.

Le respect du Chili et de ses citoyens victimes appelle à autre chose.

Un début de reconnaissance de leur statut de victime est certes fait depuis le début des années 90' avec le dépôt du rapport Rettig.

Cette reconnaissance s'est aussi traduite par une sorte de mea culpa des nouveaux régimes.

Cela ne suffit pas.

Reconnaître pleinement les victimes, c'est aussi connaître les bourreaux en les traduisant devant les tribunaux. Faire justice aux victimes sera nécessaire à la restauration d'une société qui se réconciliera avec son passé. La vérité (et sa reconnaissance par les auteurs) et la réparation sont les éléments essentiels à l'établissement d'une mémoire de concorde pour le Chili comme d'ailleurs pour toutes les autres anciennes dictatures.

L'aveuglement de Pinochet et de ses sbires sur cette nécessité de vérité ne les placeront donc jamais dans la position d'une quelconque reconnaissance par leurs contemporains.

Alors que retiendra-t-on de lui ? Un déni évident du respect de la vie.

Un cynisme réel face à la démocratie et aux systèmes politiques modernes.

Une conception très conservatrice voire égoïste des droits civils et politiques.

La mise en place d'un système économique ultra libéral dont les conséquences sociales et environnementales pèsent encore sur la majorité du peuple chilien.

Voilà le bilan de ce général !

Plutôt maigre au regard de l'ambition prétentieuse d'un homme se croyant investi d'une mission salvatrice quasi divine.

Et à y regarder de plus près, l'échec est encore plus grand qu'il n'y paraît.

Le Chili a élu une civile, femme et socialiste : Danièle Bachelet.

Ce pays, certes inscrit dans une économie libérale, poursuit son chemin démocratique. Son gouvernement a tenu une attitude distante face aux funérailles, montrant sa volonté de ne pas trop s'appuyer sur ce passé.

Des militants des droits humains au Chili et ailleurs continuent à se battre pour faire vivre la justice. Plus de vingt auteurs sont en prison et 400 dossiers pour atteintes aux droits humains durant la dictature sont instruits.

Cette justice locale suit le cours du fleuve Bio-bio et jette ses eaux dans les océans du nouveau droit pénal international, alimentant ainsi les eaux claires des relations internationales.

La mort d'un présumé coupable n'en servira pas de barrage. Que du contraire, les Pinochet, Somoza, Nkunda et consorts, paradoxalement, n'empêcheront pas le droit et la justice de mobiliser.

Cette justice, ces militants, la réclament au nom de l'universalité de l'humain. Universalité dans le domaine de la justice pénale mais aussi des droits sociaux et culturels.

Universalité d'une nouvelle gouvernance régulatrice économique et politique.

Et si c'était ces combats-là qui faisaient l'Histoire dont nous avons besoin ?

Commission Justice et Paix
Rue M. Liétart, 31/6, 1150 Bruxelles
Tél. 02/738.08.01 - Fax. 02/738.08.00
info@justicepaix.be - www.justicepaix.be

Pax Christi Wallonie-Bruxelles
Rue M. Liétart 31/1, 1150 Bruxelles
Tél. 02/738.08.04 - Fax. 02/738.08.00
info@paxchristiwb.be - www.paxchristiwb.be